



Brome

- 0181 -

Propriétés

BROME doit être utilisé avec un brominateur pour une piscine. Pastilles de 20g à dissolution lente, agissant contre les bactéries, virus, champignons et éliminent les impuretés organiques de l'eau par oxydation. Efficace à pH et températures élevés. Ce produit est à utiliser dans des piscines privées (et non collectives) ainsi que des spas, et ne doit pas être utilisé dans des eaux contenant du stabilisant (acide cyanurique). Compatible avec tous les systèmes de filtration.

Mode d'emploi

Pour une utilisation piscine

- Nettoyer soigneusement le filtre.
- Remplir le brominateur avec les pastilles de brome et compléter au fur et à mesure de l'érosion du brome.
- Régler le pH entre 7 et 7.5 à un niveau correspondant à l'équilibre de votre eau.
- Régler le temps de filtration en fonction de la température de l'eau.

De 16° à 22°	6 à 8h/24h
De 23° à 27°	12 à 24h/24h
De 27° à 30°	18 à 24h/24h
T>30°	24h/24h

Maintenir le taux de brome entre 1 et 2 mg/L (suivre les instructions figurant dans le mode d'emploi du doseur. La concentration en brome est fonction du débit d'eau passant dans ce dernier).

Dans le cadre d'un traitement sans brominateur, mettre 5 pastilles pour 10m³ dans un skimmer.

Faire un traitement choc avec ACTIVATEUR DE BROME tous les 15 jours ou tous les mois pour régénérer les sels de brome en brome actif.

Pour une utilisation spa

Mettre 2 pastilles pour 1000L dans le diffuseur ou compartiment prévu.

Maintenir une teneur en brome entre 2 et 4mg/L.

Caractéristiques techniques

Aspect	Pastilles de 20g
Stockage	Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur, de l'humidité et du froid.
Matière active	Bromochloro-5, 5-diméthylhydantoine (N°CAS : 32718-18-6) à 960g/kg.
Usage biocide	Produit conforme au règlement biocide 528/2012 et enregistré sous BioCID. TP2 Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.

Conditionnements

Réf. 002018102 - 5Kg

Précautions d'emploi

Fiche de données de sécurité disponible sur simple demande pour les professionnels. Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Formule déposée au centre anti-poison européen (PCN - N°0181) : + 33 (0)3 83 22 50 50. N° de téléphone d'appel d'urgence ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Retrouvez notre fiche produit

